

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Continue et Capacité Professionnelle des IAS 2024

Durée de la Formation : 15,00 heures

Public visé :

Sont concernés les intermédiaires d'assurance et de réassurance, leur personnel, ainsi que les salariés des entreprises d'assurance et de réassurance dont les activités consistent à fournir des recommandations sur des contrats d'assurance ou de réassurance, à présenter, à proposer ou à aider à conclure des contrats d'assurance ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion. Les dirigeants des intermédiaires en assurance ont également une obligation de formation.

Prérequis : Etre IAS au 31/12 de l'année précédente.

Objectifs de l'action de formation :

Cette formation permet de :

- tenir à jour les connaissances et aptitudes appropriées, pour les intermédiaires en assurances, leur permettant de mener à bien leurs missions et de satisfaire à leurs obligations de manière adéquate ;
- maintenir un niveau de performance adéquat correspondant à la fonction qu'ils occupent et au marché concerné ;
- actualiser régulièrement les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions occupées.

Nature de l'action de formation : Actions de formation

Contenu de la formation :

Thème 1. Compétences professionnelles générales :

Rapports annuels commentés :

- le rapport ACPR - 1 heure
- le rapport ORIAS - 1 heure
- le rapport TRACFIN - 1 heure
- le rapport de la Fédération de l'Assurance : FRANCE ASSUREURS - 1 heure
- le rapport AERAS - 1 heure
- le rapport Banque de France - 1 heure

Thème 2. Compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits :

- la réforme des retraites "validée" - 1h30
- les avantages du PER - 1 heure 30
- la prévoyance des TNS - 1 heure
- les différents modes de gestion des contrats d'assurance-vie - 1 heure

Thème 3. Compétences professionnelles liées à la distribution des produits d'assurance :

- Décrypter la recommandation ACPR sur la mise en œuvre de certaines dispositions issues de la DDA - 1 heure

Thème 4. Compétences professionnelles liées à la fonction :

- Savoir construire un profil LinkedIn pertinent - 1 heure 30
- Savoir exploiter les ressources de LinkedIn - 1 heure 30

Les moyens d'encadrement :

Jean-Luc PETRICOUL : Consultant formateur indépendant spécialisé dans le domaine des assurances - adresse mail : jean-luc.petricoul@sas-sophia.fr

Moyens pédagogiques utilisés :

Formation asynchrone : Mise à disposition de vidéos et quizz d'entraînement dans les modules de formation composant le parcours ou la formation. L'accompagnement des formateurs référents s'effectue via des modes de communication ne nécessitant pas de connexion simultanée. Dans notre cas, il est possible de contacter le formateur via la plateforme de formation dans l'espace prévu à cet effet, ou bien encore par l'échange de mails directs (courriels accessibles dans le protocole individuel de formation transmis avant le démarrage). L'intervenant se charge de répondre par mail dans un délai de 48 heures. Possibilité d'échange téléphonique sur simple demande écrite par mail.

Moyens techniques utilisés :

Compte individuel (sécurisé par un mot de passe) sur une plateforme e-learning comprenant un parcours (pour les formations initiales) ou une formation. Un accompagnement technique est effectif durant toute la durée de la session, et les modalités indiquées dans le protocole individuel de formation transmis avant le démarrage.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

- Évaluation en fin de formation, en ligne, sous forme de QRU/QCM, comprenant 20 questions. L'épreuve du contrôle des compétences acquises est réputée réussie lorsque le nombre de bonnes réponses excède 70 %.
- Évaluation de la formation par le stagiaire
- Remise du livret de formation réglementaire et de l'attestation d'assiduité en fin de formation, accompagnés du relevé de connexions.

Plus d'informations :

Géraldine FRANCOIS

Tél. 06.95.18.30.71

Mail : g.francois@sas-sophia.fr